

Activation du règlement du concours BESOIN DE TUI

Article 1: Organisation

TUI Belgium S.A., dont le siège social se situe à Gistelsesteenweg 1, 8400 Ostende, Belgique, numéro d'entreprise 0408.479.965, ci-après dénommée "l'organisateur", organise un concours qui débute le mardi 22 juin 2021 à 07:00 et prend fin le mardi 3 août 2021 à 18:00.

Article 2: Généralités

Le concours est régi uniquement par le présent règlement. En prenant part au concours, le participant accepte le contenu et toutes les clauses dudit règlement, ainsi que toutes les décisions que pourraient prendre les organisateurs afin de garantir le bon déroulement de l'action. À l'exception de la participation et de l'annonce des gagnants, il n'y aura aucune communication sur le concours, ni par courrier, ni par téléphone. Les organisateurs se réservent le droit de suspendre, de modifier ou d'annuler le règlement, le concours et/ou son déroulement pour des raisons légitimes. Le cas échéant, ils ne peuvent pas être tenus responsables.

Article 3: Déroulement du concours

Le mardi 22 juin 2021 est la date de lancement du concours sur les médias sociaux de TUI. Nous vous invitons à partager votre photo de vacances avec le hashtag #discoveryourmile et à taguer et à suivre @TUIBelgium sur Instagram, pour avoir peut-être la chance de remporter des vacances TUI d'une valeur de 250 €. Le gagnant sera annoncé chaque semaine dans un commentaire sur les réseaux sociaux.

Les participants acceptent que leur photo de vacances avec le TUI smile enregistrée dans la base de données soit utilisée par TUI pour des vidéos et des publicités pendant une période de trois ans maximum.

La participation au concours est ouverte à toute personne physique (âge minimum: 18 ans) dont la résidence fixe est établie en Belgique, et ce, à l'exception des membres du personnel de TUI Belgium S.A. et des membres de leur famille. Une seule personne par domicile peut participer. Les participations frauduleuses seront automatiquement exclues du concours.

Article 4: Prix

Des vacances d'une valeur de 250 EUR sont à gagner. Ce prix est remis sous la forme d'un bon de valeur. Le gagnant sera contacté personnellement.

Les prix sont nominatifs. Ils ne peuvent être transmis à un tiers et ne peuvent être échangés contre des espèces.

Article 5: Responsabilité

TUI Belgium S.A. ne peut être tenue responsable des dommages directs ou indirects encourus à la suite de la participation au concours, d'une interruption, de quelconques dysfonctionnements, de l'exclusion de participants ou de la clôture du concours pour des raisons légitimes. TUI Belgium S.A. peut encore moins être tenue responsable si le concours en question devait être modifié, écourté

ou annulé en cas de force majeure ou pour des raisons indépendantes de sa volonté. L'organisateur se réserve le droit de prolonger la période du concours ou de postposer n'importe quelle date annoncée. L'organisateur se réserve le droit de vérifier si le règlement a été respecté, notamment afin d'exclure tout participant ayant commis un abus.

Article 6: Litiges

La participation à ce concours implique l'acceptation de toutes les conditions de ce règlement, ainsi que de toutes les décisions que l'organisateur devrait prendre. Tout soupçon ou toute tentative de fraude sera sanctionné par l'exclusion immédiate du participant. En cas d'irrégularités, comme des erreurs de TUI Belgium S.A, celle-ci décide de façon autonome de la manière de corriger et de traiter cette erreur. Les fautes d'impression, d'orthographe, de typographie ou d'une autre nature ne pourront être invoquées pour légitimer toute indemnisation ou obligation que ce soit de la part de l'organisateur. Les litiges liés au concours seront arbitrés de façon définitive et contraignante par TUI Belgium S.A., sans possibilité de recours, d'appel ou de révision.

Article 7: Protection de la vie privée

En participant, vous donnez l'autorisation à TUI d'utiliser la photo de votre participation pour des vidéos et des publicités pendant une période de 3 ans maximum.

Les données personnelles des gagnants sont traitées conformément aux lois d'application concernant le respect de la vie privée. Ils acceptent la déclaration de confidentialité de l'organisateur telle qu'exposée sur <https://www.tui.be/fr/privacy-vie-privee>. Les participants ont donc toujours le droit de consulter leurs données, ainsi que de faire corriger les erreurs ou d'exiger la suppression de leurs données de la banque de données. Toute demande relative à la consultation, à la rectification ou à la suppression doit être adressée par écrit à TUI Belgium S.A., Gistelsesteenweg 1, 8400 Ostende.